



ACAVL

RENSEIGNEMENTS UTILES.V4

Mis à jour Août 2025



AÉRO-CLUB AUBENAS VALS LANAS
625, Route de l'Aérodrome - 07200 LANAS
☎ : 04 75 93 42 08

INFORMATIONS CLUB

Mis à jour ; Août 2025

V4

SOMMAIRE

1- AÉROCLUB – PRÉSENTATION	page 3
2- DOCUMENTS À LIRE, REMPLIR ET/OU À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION DU PILOTE OU DE L'ÉLÈVE.....	page 4
3- TARIFS MEMBRES.....	page 4
4- PACK DECOUVERTE	page 5
5- TARIFS AVIONS.....	page 5
6- COMMUNICATION ET CODE D'ACCES.....	page 6
7- RECAPITULATIF.....	page 6
8- MÉDECINS AGRÉÉS AÉRONAUTIQUE.....	page 7
ANNEXE 1 : MEMO DE CRISE ACCIDENT (NUMEROS UTILES)	
ANNEXE 2 : URGENCE AERONAUTIQUE	
ANNEXE 3 : Fiche Pilote	
ANNEXE 4 : Mode Opérateur Aérogest ®	



AÉRO-CLUB AUBENAS VALS LANAS
625, Route de l'Aérodrome - 07200 LANAS
☎ : 04 75 93 42 08

INFORMATIONS CLUB

Mis à jour ; Août 2025

V4

1- AÉRO-CLUB : Présentation

✈ Adresse : 625 Route de l'Aérodrome 07200 LANAS

✈ Site club: aeroclub-aubenas-vals-lanas.fr

✈ Telephone: CLUB: 04 75 93 42 08

✈ Mail : aeroclubaubenas@orange.fr

3/7

✈ Organigramme

✈ Président

Erick BOURDIER

06 42 59 00 10

bourdier2659@orange.fr

✈ Vice-Président

Thomas GOMEZ

06 22 70 00 52

t.gomez@pole-expert.fr

✈ Vice-Président

Luc GRAMSCH

06 30 20 66 37

04 42 23 12 16

gramsch.luc@wanadoo.fr

✈ Trésorier

Adrien OUAZAN

06 51 09 44 71

adrien.ouzan@gmail.com

✈ Secrétaire

Mehdi BENNOURINE

06 76 78 36 18

mehdi.bennourine@gmail.com

✈ Responsable Pédagogique

Luc GRAMSCH

06 30 20 66 37

04 42 23 12 16

gramsch.luc@wanadoo.fr

✈ INSTRUCTEURS

Luc GRAMSCH

13100 AIX EN PROVENCE
07230 PLANZOLLE

06 30 20 66 37
04 42 23 12 16

gramsch.luc@wanadoo.fr

Luc GRAMSCH est également FE (Flight Examiner)

phrca80@gmail.com

Philippe RECOURA

445 Rue Etienne Eyraud
LAVILLEDIEU 07200

06 74 62 77 76
04 26 62 25 11

Alexandre BORNE

Les Ecureuils 90 Route de
Liviers 07000 LYAS

06 01 18 02 89

alexandre.borne1@gmail.com

Daniel
CHAMPANHET

90, Chemin de Sagnac
26160 Rochefort en Valdaine

04 26 5105 78
06 64 66 08 80

dchampahnet@orange.fr

Ancien Instructeur assurant les Formations Théoriques

Patrick
MORTAIN

Les chênes de l'Escoutay
Haut Couij Janet
07220 VIVIERS

06 86 07 70 65

patrick.mortain@gmail.com

Courriel: aeroclubaubenas@orange.fr

Site Web: aeroclub-aubenas-vals-lanas.fr



INFORMATIONS CLUB

Mis à jour ; Août 2025

V4

2- DOCUMENTS À LIRE, REMPLIR ET/OU À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION DU PILOTE OU DE L'ÉLÈVE

FICHE PILOTE (À compléter en totalité à l'inscription)

FÉDÉRATION (licence) :

Choisir l'option avec ou sans Info pilote

Faire un virement du montant correspondant **au club** qui inscrira le pilote ou l'élève sur leur programme SMILE, l'attestation de licence arrivera par courriel sous quinzaine mais le pilote ou l'élève peut voler dès son inscription. Si vous souhaitez une attestation papier, merci de le préciser

Remarque : Dans l'offre de prise de licence à la FFA, il y a une assurance incluse. Le pilote peut choisir une assurance complémentaire, plus élevée que l'assurance de base, mais qui offrira une couverture plus importante

À compter du premier octobre, l'inscription court jusqu'au 31 décembre de l'année n+1.

Pour les pilotes déjà inscrits à la fédération relever le N° FFA sur la fiche pilote, **et transmettre une attestation de la licence** (imprimable sur le site de la FFA)

VISITE MÉDICALE AÉRONAUTIQUE

Attention, la visite doit être effectuée par un médecin agréé aéronautique.



Conseil : Certaines pathologies ou traitements sont incompatibles avec la pratique aéronautique. Il est donc opportun d'effectuer cette visite sans attendre.

STATUTS DU CLUB ET REGLEMENT INTERIEUR

Une dernière formalité, règlement intérieur et statuts du club à lire et c'est parti pour la grande aventure. Votre premier vol d'instruction vous attend.

Un instructeur vous prendra en charge

3- TARIFS MEMBRES (Tarifs applicables en 2025)

Carte membres :

- 150.00 €
- 75,00 € pour les élèves de moins de 18 ans,
- À compter du premier octobre, l'inscription court jusqu'au 31 décembre de l'année n+1.
- 60,00€ pour les non pilotes membres bienfaiteurs
- **Pilotes de passage (en vacances en Ardèche) : 75 € pour 2 mois (Juillet, Août ou autres.)**





4- LE PACK DECOUVERTE : LA SOLUTION ALTERNATIVE

Vous avez, ou un membre de votre entourage, envie mais n'osez pas car vous ne savez pas à quoi vous attendre.

Le pack découverte est fait pour vous

C'est l'occasion idéale d'avoir un premier aperçu du pilotage, et pourquoi pas un tremplin vers un brevet de pilote suivi ou non d'une carrière dans l'aéronautique.

5/7

Cette initiation peut être entreprise dès l'âge de 15 ans

Si vous désirez en apprendre un peu plus sur le pilotage d'un avion léger sans engagement, vous pouvez vous installer à bord de nos avions aux côtés d'un instructeur de l'Aéroclub Aubenas Vals Lanas ! Vous vivrez ainsi les premières leçons de pilotage d'un élève en formation, pendant 2 ou 5 heures de vol (selon le pack choisi).

Votre instructeur vous expliquera les rudiments du vol d'un avion lors d'un briefing précédent chaque vol, puis vous effectuerez avec lui la visite prévol de l'appareil (DR400) avant de vous installer à bord.

Ces stages nécessitent la prise d'une licence FFA, d'une cotisation au club (inclus dans les packs).

TARIFS TOUT COMPRIS :

Pack découverte 2 heures de vol : 550 €

Pack découverte 5 heures de vol : 950 €

Les chèques vacances sont acceptés.



CONDITIONS

Pour plus d'info, consultez le site internet Rubrique « *Nos offres* »

5- TARIFS AVIONS (Tarifs applicables depuis le 1 Octobre 2024)



F-GAHX (qui remplace le F-GJZU)

Solo 120,00€ de l'heure soit 2,00€ la mn

D.C. 140,00€ de l'heure soit 2,33€ la mn



F-HARL

Solo : 130,00€ de l'heure soit 2,17€ la mn

D.C. : 150,00€ de l'heure soit 2,50€ la mn



VOLS DÉCOUVERTES (Ex baptême de l'air)

Promenades Aériennes inf. 30 mn rayon de 40Km

(Ex gorges de l'Ardèche)

- 1 personne 170,00€ DR 400 **F-HARL**
- 2 personnes 170,00€ DR 400 **F-HARL**
- 3 personnes 170,00€ DR 400 **F-HARL**

Le nombre de personnes est fonction de la morphologie (poids) des passagers et du pilote



INFORMATIONS CLUB

Mis à jour ; Août 2025

V4

VOL D'INITIATION/ APPROCHE DU PILOTAGE

Vol de 30mn avec instructeur sur l'avion école de préférence (F-GAHX), briefing, débriefing, pour découvrir les joies du pilotage : **190,00€**.

6- COMMUNICATION ET CODES D'ACCES

Les codes d'accès sont réservés aux membres du club

AEROGEST®

Logiciel permettant de réserver un vol, de suivre son compte pilote, de suivre les avions, etc...
Les identifiants sont envoyés à chaque pilote lors de son enregistrement au club
Le mode opératoire se trouve à la fin de ce document en annexe

GROUPE WHATSAPP : «Si on volait»

Groupe permettant d'échanger pour partager un vol, envoyer de belles photos, etc...
Se renseigner auprès du bureau pour y participer.

7- RÉCAPITULATIF

Nouvel inscrit

Avant le premier vol d'instruction

-  Cotisation club à jour : Celle-ci valide l'inscription du pilote au club
-  Cotisation FFA à jour : Cela valide l'assurance aéronautique
-  Compte pilote créditeur (Créditer le compte d'une heure de vol)
-  Visite médicale à jour (non obligatoire pour les premiers cours lâcher mais nécessaire si vous avez un doute sur une pathologie incompatible avec le pilotage)
-  **Le pilote ou l'élève doit signer la fiche d'émargement constatant qu'il a pris connaissance du règlement intérieur (remis avec les documents d'inscription)**
-  **Pour les élèves pilotes, il faudra acheter un carnet de Vol et une pochette Pack VFR qui se rajoutera au prix de la licence et de l'inscription club**

Remarque : Dans le cas où le nouveau pilote est déjà titulaire d'une qualification lui permettant de voler, celui-ci ne pourra voler sur les avions du club qu'après :

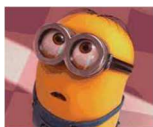
-  avoir pris une cotisation club,
-  avoir crédité son compte
-  avoir présenté l'ensemble des documents cités au-dessus (licence FFA, visite médicale) et,
-  avoir été lâché par un instructeur du club,

Pilotes déjà inscrits au club

Les prérequis restent les mêmes.

Les pilotes qualifiés (PPL ou autre) doivent vérifier que leurs documents (Certificat médical, SEP,...) sont toujours à jour.

En cas de modification et/ou de renouvellement faire passer au président les renouvellements par courriel.





AÉRO-CLUB AUBENAS VALS LANAS
625, Route de l'Aérodrome - 07200 LANAS
☎ : 04 75 93 42 08

INFORMATIONS CLUB

Mis à jour ; Août 2025

V4

8- MÉDECINS AGRÉÉS AÉRONAUTIQUE



Dominique MOUTEL

26100 ROMANS/ISERE Centre Médical de la Pavigne, 2 Rue de Clérieux

Tel : 04 75 72 72 32

06 80 03 21 97



Thierry ÉTIENNE L'HOSPITAL

07200 AUBENAS 1 avenue du jumelage : Tel : 04 75 35 42 42

7/7

Cette liste est non exhaustive. Il y a des médecins agréés dans toute la France. La liste complète est à consulter sur le site de la fédération française aéronautique.
<https://www.ffa-aero.fr>

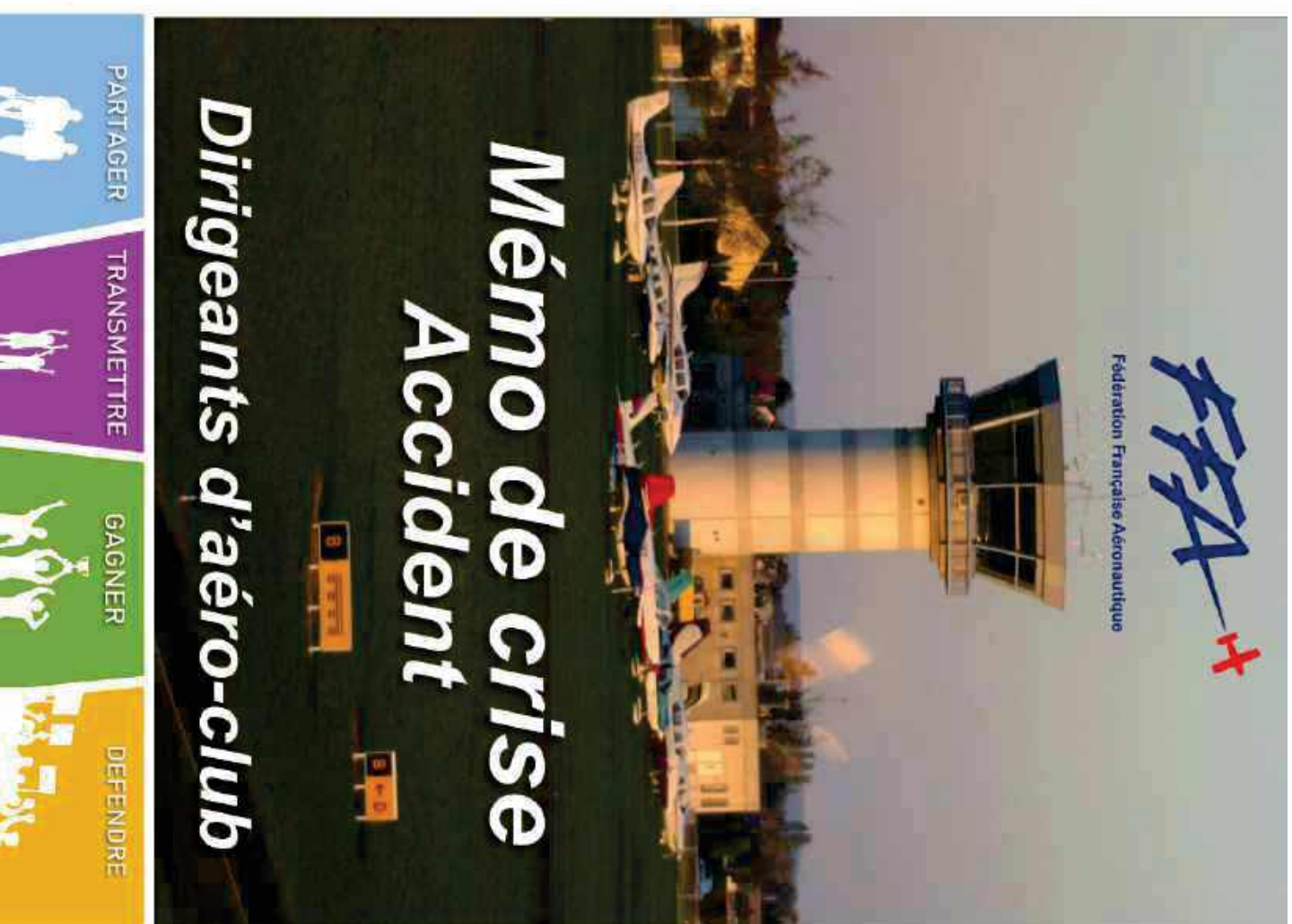
Contacts Importants

(à compléter avec les informations propres à votre club)

POMPIERS	<u>18</u> ou <u>112</u>
URGENCE AERONAUTIQUE (SAR)	<u>191</u>
SAMU	<u>15</u>
GENDARMERIE	<u>12</u>
BGTA	<u>04 72 22 74 40</u>
BEA (H24)	<u>01. 48 35 86 54</u>
AERO-CLUB	<u>04 75 93 42 08</u>
PRESIDENT d'A/C	<u>06 42 59 00 10</u>
VICE-PRESIDENT d'A/C	<u>06 30 20 66 37</u>
CHEF PILOTE	<u>06 30 20 66 37</u>
RESPONSABLE TECHNIQUE	<u>Pas de RT</u>
BRIA de rattachement	<u>01 56 30 13 01</u>
CHEF D'AERODROME	<u>06 86 26 70 18</u>
ASSISTANCE RAPATRIEMENT FFA	<u>08. 06. 80. 28. 00</u>
Formulaire Assistance sur www.ffa-aero.fr : Le guide du pilote → Votre licence FFA → Assurances → Assurance rapatriement → formulaire de déclaration	
Correspondant	<u>06 71 67 40 91</u>
SECURITE/PREVENTION CRA	<u>04 27 46 54 00</u>
ASSUREUR des AERONEFS A/C	<u>04 74 46 94 64</u>
Ligne Directe en cas de sinistre	<u>04 74 46 94 64</u>

.....

Article R3322-4 du Code du sport : Un tableau d'organisation des secours est affiché dans l'établissement et comporte les adresses et numéros de téléphone des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence.





Fédération Française Aéronautique

Mémo de crise Accident

Dirigeants d'aéro-club

PARTAGER

TRANSMETTRE

GAGNER

DEFENDRE

ACCIDENT SUR LA PLATEFORME

Pas de service de contrôle

PREVENIR LES SECOURS

NOTIFICATION IMMEDIATE :

- ☒ POMPIERS : 18 ou 112 (gsm) ☒ BGTA + Gendarmerie territoriale
- ☒ SAMU : le 15 ☒ BEA
- ☒ SAR (Urgence Aéronautique) : 191 ☒ DSAC Régionale

IMPORTANT (Valable pour tous les items)

NOTER TOUTES LES HEURES de vos ACTIONS et le NOM de vos INTERLOCUTEURS.

Préciser le plus calmement possible :

- ☒ La localisation précise de l'événement.
- ☒ Descriptif du nombre de personnes à bord.
- ☒ Etat de santé apparent ou constaté des personnes.
- ☒ Placer quelqu'un sur la route pour guider les secours.
- ☒ S'inquiéter de l'ouverture des accès à l'aérodrome.
- ☒ Prévenir les services ATS les plus proches (*déroulement d'aéronefs éventuels*).
- ☒ Prévenir le Président de l'aéro-club.
- ☒ Prévenir le Chef Pilote (ou son représentant).
- ☒ Prévenir le Responsable technique du club.
- ☒ Prévenir les familles des victimes ou blessés éventuels (*prévoir un accompagnement psychologique*).

PREVENTION

- ☒ Amener des extincteurs sur place.
- ☒ **Si avion équipé d'un parachute de cellule : avant toute intervention, prévenir le BEA : 01 48 35 86 54**
- ☒ Couper les sources électriques et éloigner les produits inflammables.

Lorsque les victimes ou blessés sont dégagés :

- ☒ Ne rien toucher ou déplacer, surtout pas l'épave.
- ☒ Prendre un maximum de photos (tableau de bord, instruments, position de l'avion, traces de freins, de choc, pièces éloignées de l'avion, etc.).
- ☒ Prendre des photos de l'environnement, nature, arbres, clôtures, etc.
- ☒ Assurer la sécurité au sol (éloigner les curieux, personne ne touche à rien et pas de gesticulation dans tous les sens, rester calme).

INVESTIGATIONS - ENQUETE

Le BEA peut ouvrir une enquête de sécurité indépendamment de l'enquête judiciaire. Le déplacement d'une épave ne peut se faire sans l'accord préalable du BEA et seulement quand la BGTA ou les autorités judiciaires et la DGAC ont terminé leurs investigations préliminaires, à la seule condition d'avoir l'autorisation des mêmes autorités. Noter le nom et la qualité des personnes qui vous la donnent et à quelle heure. **Si l'épave est isolée, organiser une surveillance de jour comme de nuit. L'aéro-club en est responsable.**

ACCIDENT SUR LA PLATEFORME

SERVICES du CONTRÔLE ACTIFS

Le déclenchement des secours est effectué par les services du contrôle. En cas de fermeture temporaire des services ATC (notam par exemple), procéder comme si l'aérodrome n'était pas contrôlé.

ACCIDENT à L'EXTERIEUR

Hors CTR ou en campagne

- ☒ Désigner UN interlocuteur privilégié qui centralise les infos, n° de téléphones ou mobiles.
- ☒ Se rapprocher de l'Aéro-club local afin de solliciter leur concours et une aide.
- ☒ S'informer de l'état de santé de l'équipage.
- ☒ Demander à faire réaliser des photos.
- ☒ Si la situation est grave : dépêcher un membre expérimenté du bureau sur place.
- ☒ Demander à l'A/C local de bien vouloir assurer le gardiennage de la machine en attendant un relais (objets personnels, etc.).
- ☒ Vérifier les fichiers du club:
 - Licence du pilote (validité)
 - Documents de l'avion à jour (assurance, visites, etc.)

CONSEILS et RECOMMANDATIONS

N'effectuer aucune déclaration inconsidérée sous le coup de l'émotion, surtout pas à la presse et aux représentants de la justice.

Chaque accident peut avoir un impact médiatique national. Ne pas hésiter à contacter le service communication de la FFA.

Se cantonner aux faits, rien qu'aux faits.

Une seule personne mandatée à répondre, afin d'éviter les contradictions. Ne pas oublier que tout ce qui est déclaré, est consigné et peut porter préjudice aux victimes et à l'A/C.

- ☒ Accompanyer le Président de l'A/C dans cette difficile épreuve.
- ☒ Rencontrer les familles à toutes fins utiles (soutien).
- ☒ Contacter la FFA, le CRA pour se faire assister.
- ☒ Télécharger les notices et déclarer le sinistre en ligne sur le site FFA.
- ☒ En cas d'immobilisation et si souscription à l'assurance de base FFA, contacter FFA Assistance au 08 06 80 28 00 (N'engager aucune dépense sans accord préalable)

www.ffa-aero.fr

BALISE DE DÉTRESSE : LES BONNES PRATIQUES

Les balises de détresse ELT ou PLB permettent d'accélérer la localisation des aéronefs à condition de respecter certaines règles :

- **ENREGISTREMENT ET MISE À JOUR :**

Il est obligatoire et important d'enregistrer et de mettre à jour les données de la balise : il est fréquent que les numéros de contact ne soient pas renseignés ou actualisés, les recherches sont dans ce cas moins efficaces. L'enregistrement et la mise à jour sont réalisables à l'adresse suivante :

<https://registre406.cnes.fr>

NOTA : mise à jour pouvant être réalisée avant chaque activité spécifique.

- **DÉCLENCHEMENT ACCIDENTEL :**

De nombreuses balises sont déclenchées accidentellement : dans ce cas, prévenez au plus vite l'ARCC Lyon au 191 pour éviter d'engager des recherches.

- **TEST :**

Les tests balises sur 406 MHz sont interdits ! La procédure d'autotest est consultable dans la notice de la balise ainsi que dans l'AIP partie GEN 3.6 sur le site du SIA :

<https://www.sia-aviation-civile.gouv.fr>

- **DESTRUCTION :**

Des moyens sont régulièrement engagés pour retrouver des balises émettant dans des déchetteries... Il existe des procédures de destruction et de désolidarisation de la batterie :

<https://www.cospas-sarsat.int/fr/beaconownership/traitement-des-balises-et-des-piles-usagees>

CONTACTS

Le 191 est le numéro de téléphone d'urgence aéronautique en France métropolitaine :

- ▶ Gratuit
- ▶ Disponible sur les téléphones fixes et portables
- ▶ Accessible 24/7



✉ rcclyon@gmail.com

BASE AERIENNE 942
BP 19
69579 LIMONEST

COMMENT NOUS AIDER À VOUS SAUVER ?

LE PLAN DE VOL

- Permet de bénéficier du service d'alerte ;
- Donne un maximum d'informations utiles lors du déclenchement des recherches (POB, téléphone portable, équipements de survie...);
- C'est aussi votre responsabilité de le clôturer !

PRÉPA VOL

- Préparez votre vol minutieusement et équipez-vous du matériel adapté (temps froid, survol d'étendue d'eau, emport d'une balise PLB en complément...);
- En cas d'accident, l'ARCC Lyon peut vous localiser grâce à votre téléphone portable : emportez-le avec vous, il peut vous sauver la vie !

EN VOL

- Contacter les SIV pour signaler votre vol ;
- Le transpondeur est votre ami, son rôle n'est pas de vous surveiller mais de vous localiser plus facilement pour mieux vous sauver !

Victime ou témoin d'un accident aérien ?

→ **APPELEZ LE 191**

QUEL RÔLE POUR LES ORGANISMES RENDANT LE SERVICE D'ALERTE ?

RECUEIL D'INFOS

- Type d'aéronef ;
- Transpondeur ;
- Nombre de personnes à bord ;
- Terrains de provenance et de destination ;
- Plan de vol, numéro de téléphone pilote...
- Toutes ces informations faciliteront les recherches.



DOUTE ?

- Au moindre doute sur la sécurité d'un aéronef et de ses occupants : déposer une phase d'urgence ;
- Ne pas hésiter à contacter l'ARCC Lyon au 191

L'ARCC Lyon est disponible à vos côtés pour sauver des vies 24/7

QU'APPORTE L'ARCC LYON AUX SECOURS ?



I
L'ARCC Lyon centralise toutes les informations grâce à ses réseaux territoriaux (pompiers, gendarmes, radioamateurs...) et aéronautiques (phases d'urgence déposées par les organismes de circulation aérienne civils et militaires, traitement des signaux émis par les balises de détresse, outils de restitution radio et radar, analyse des plans de vol...)

II
Avec les renseignements collectés, l'ARCC Lyon détermine la zone probable d'accident et les zones de recherches.

III
Une fois l'opération SAR déclenchée, l'ARCC Lyon est responsable de la conduite de tous les moyens aériens, qu'ils soient militaires ou civils, et de la coordination des mouvements aériens sur zone.

IV
L'ARCC Lyon opère de manière coordonnée avec les préfectures départementales et/ou maritimes et les zones de recherches pourront être modifiées en cas de nouveaux éléments recueillis.

V
Pendant la phase de sauvetage, l'ARCC Lyon reste responsable de la coordination des moyens aériens et s'assure que les secours prévus et disponibles sont en nombre suffisant.



L'ARCC Lyon est le spécialiste aéronautique en termes de recherche et de sauvetage



AÉRO-CLUB AUBENAS VALS LANAS
625, Route de l'Aérodrome – 07200 LANAS

☎: 04 75 93 42 08

FICHE PILOTE

Date :

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

CP :

Ville :

Téléphone (**Indispensable**)

Domicile :

Travail :

Portable :

Adresse mail : (**Indispensable**)

PILOTE DÉJÀ LICENCIÉ FFA

Merci de remplir les parties vertes et bleues

Fédération Française Aéronautique

Numéro de licence :

SEP Fin de Validité :

QUALIFICATIONS ADDITIONNELLES

Références aéronautiques	Numéro de licence	Début Validité	Fin Validité
LAPL-TT- PPL- Stagiaire			
Autres références : CPL*ATPL*			
*Spécifier si Théorique ou Théorique et Pratique			
Qualifications additionnelles			
 Vol de nuit ☐			
 Voltige ☐			
 Autres ☐			

Autorisation spéciales :

Ex Pistes restreintes (Ruoms, Langogne,...)

Heures de Vol :

Divers :

VISITE MÉDICALE

Fin de validité :

Courriel: aeroclubaubenas@orange.fr

Site Web: aeroclub-aubenas-vals-lanas.fr



Solution de gestion complète
pour les aéroclubs

Fiche utilisateur

Pour les pilotes

Ce document décrit les principales actions à réaliser par
les pilotes pour une gestion efficace de l'aéroclub

Auteur : Cap-Logiciels SARL

Date de publication : 01/01/2018

Vos principales actions en tant que pilote sur Aerogest-Online :

CONNEXION.....3

RESERVER UN VOL.....4

EFFECTUER UN VOL5

CREDITER SON COMPTE PILOTE7

CONSULTER SON COMPTE PILOTE.....7

Connexion

Rendez-vous sur <https://online.aerogest.fr>

Depuis un navigateur sur votre ordinateur, tablette ou smartphone.

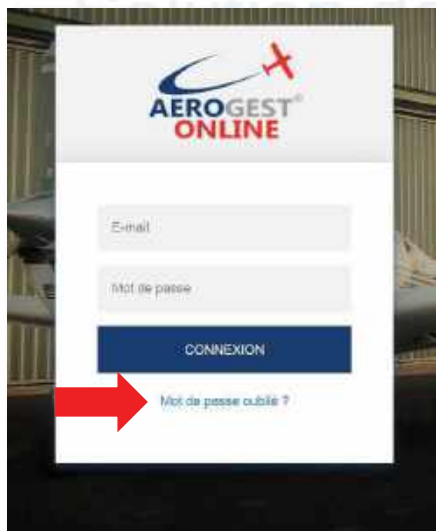
Identifiants

Pour vous connecter, il vous faut utiliser :

- Comme Identifiant : l'adresse mail renseigné à votre inscription dans l'aéroclub
- Le mot de passe reçu par mail

Mot de passe oublié

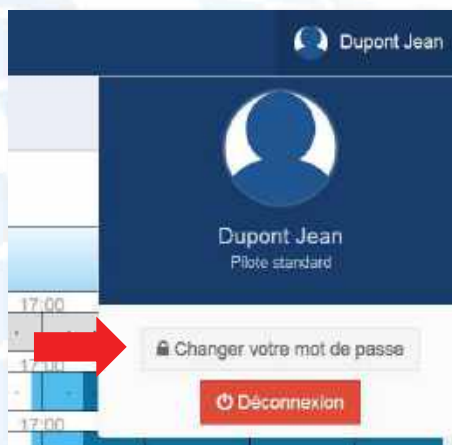
En cas d'oubli de votre mot de passe, rendez-vous sur la page de connexion online.aerogest.fr et cliquer en bas de page sur « Mot de passe oublié ? » :



Complétez votre adresse mail dans l'écran suivant pour que vous receviez votre mot de passe par mail.

Changer le mot de passe

Il est recommandé de changer votre mot de passe à votre première connexion sur Aerogest. Pour cela, une fois connecté, cliquez sur votre nom en haut à droite de l'écran :

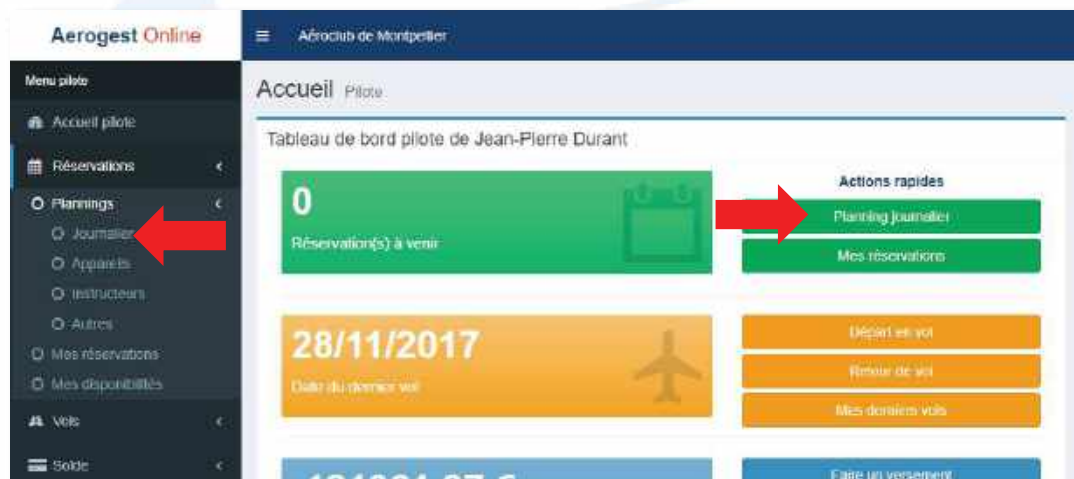


Vous arrivez alors sur un écran où vous pourrez redéfinir votre mot de passe. Celui-ci devra être suffisamment complexe pour être accepté pour des raisons de sécurité.

Réserver un vol

Poser une réservation

Pour accéder à la réservation, vous pouvez cliquer directement sur « Planning journalier » depuis le menu d'accueil, ou bien utiliser le menu à gauche dans la section « Réservations » puis « Planning journalier » :



Une fois sur le planning de réservation :

- Un clic vous permet de présélectionner un horaire sur l'aéronef concerné
- Une fois la réservation bien positionnée, cliquez sur l'icône d'enregistrement pour compléter les informations avancées (Instructeurs, temps de briefing, etc.)

Modifier ou supprimer sa réservation

Rendez-vous sur le planning :



Un clic sur la réservation concernée, puis

- Cliquez sur l'icône d'édition pour modifier la réservation
- Cliquez sur l'icône de suppression et confirmez pour supprimer la réservation

Effectuer un vol

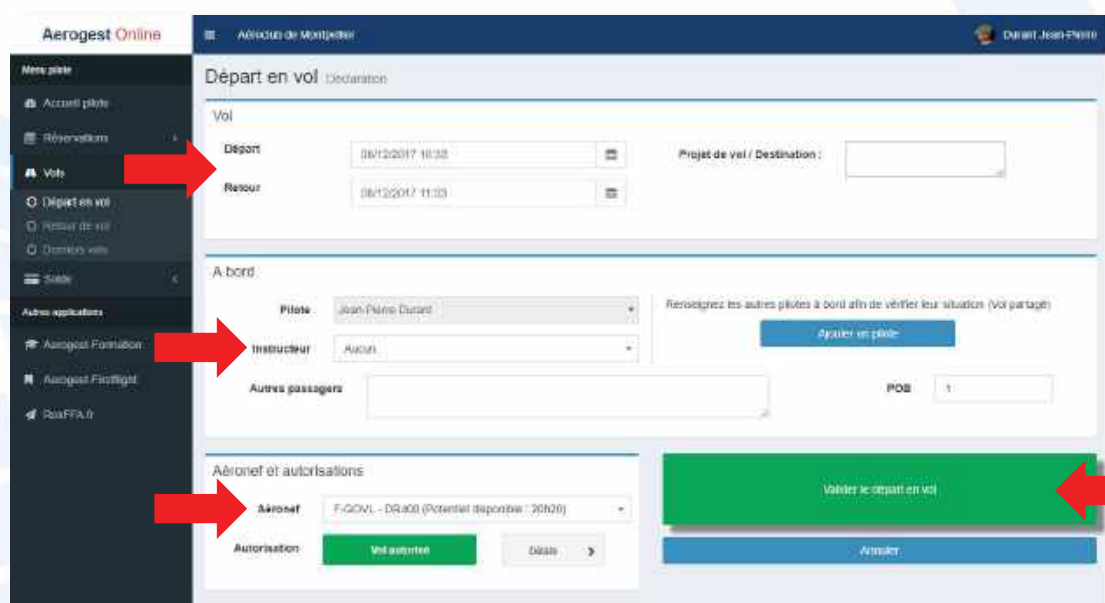
Déclarer son départ en vol

Avant un vol de tout type (solo, double commande, baptême, etc.), tout pilote doit déclarer son départ en vol. Cette déclaration permettra à la fois de tracer votre départ dans Aerogest et de vous assurer que votre situation est en règle pour effectuer le vol avec l'aéronef concerné.

Pour accéder à l'écran de déclaration de départ en vol, vous pouvez cliquer directement sur « Départ en vol » depuis le menu d'accueil, ou bien utiliser le menu à gauche dans la section « Vols » puis « Départ en vol » :



Il suffit alors de compléter les informations sur l'écran suivant (Heures de départ et d'arrivée, aéronef, éventuellement instructeur et autres pilotes à bord) et valider pour déclarer son départ en vol.



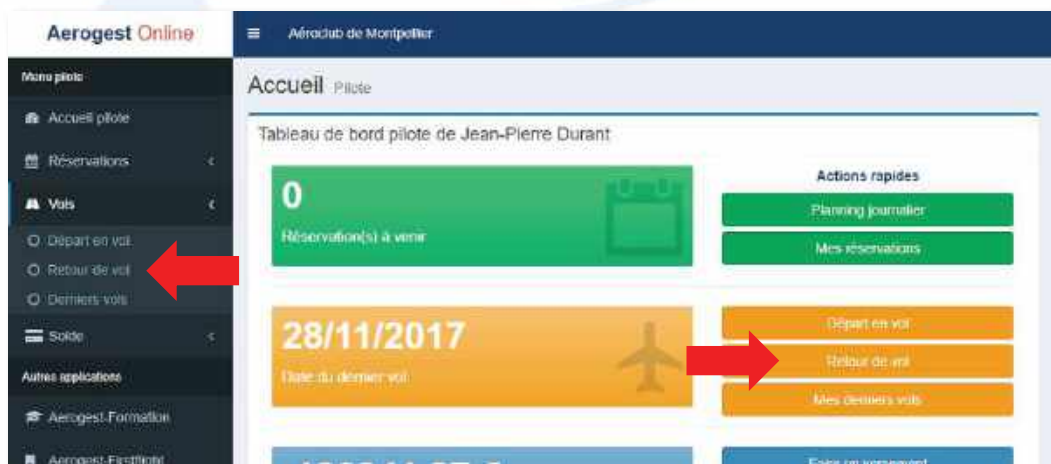
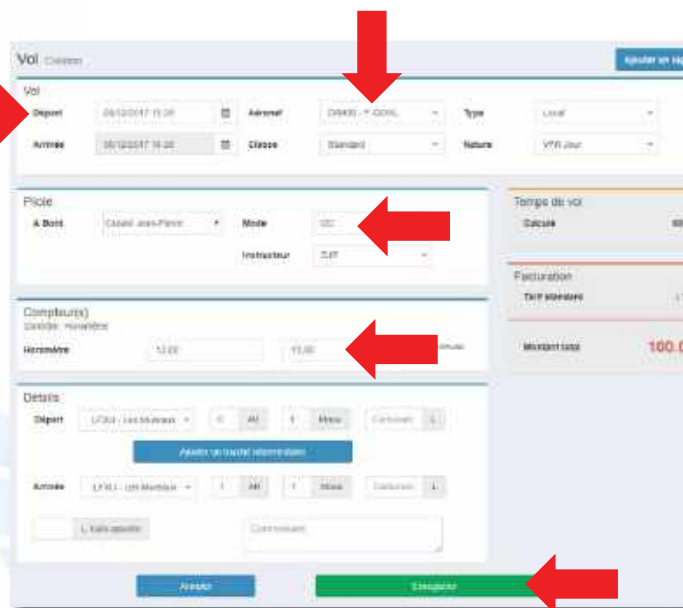
Aerogest informe le pilote de son statut en fonction des informations disponibles. Aerogest ne remplace en aucun cas la responsabilité du commandant de bord lors de son départ en vol.

Aerogest informe, le commandant de bord décide.

Saisir son retour de vol

Après tout vol et avant la complétion des carnets de routes et de vols, le pilote doit saisir son retour de vol dans Aerogest-Online.

Pour accéder à l'écran de déclaration de départ en vol, vous pouvez cliquer directement sur « Retour en vol » depuis le menu d'accueil, ou bien utiliser le menu à gauche dans la section « Vols » puis « Retour en vol » :

Lors de la saisie des informations du retour de vol, pensez à bien saisir :

- L'heure de départ précise
- L'aéronef concerné par le vol
- La double commande et l'instructeur si concerné (CBD pour les vols solo)
- La valeur du/des compteurs de l'aéronef à l'arrivée (Assurez-vous que les valeurs de départ sont bien conformes à celles relevées avant le vol)

Une fois la saisie du retour de vol effectuée dans Aerogest-Online, le logiciel vous indique directement toutes les informations à reporter dans le carnet de route de l'aéronef et le carnet de vol pilote :

Vol n° 2254 - 08/09/2017

Informations à reporter sur le carnet de route de l'aéronef

Date	Escales	Libé	Heures	Heures de vol	Heures de vol	Heures de vol	Heures de vol	Heures de vol	Heures de vol	Heures de vol
Libé	Heure	Libé	Heure	Libé	Heure	Libé	Heure	Libé	Heure	Libé
08/09/2017	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00

Informations à reporter sur le carnet de vol du pilote

Cote	Départ	Arrivée	Aéronef	Temps pilote	Temps total de vol	Mont du COB	Adressages	Temps écoute commun
Libé	Heure	Libé	Heure	Heure	Heure	Heure	Heure	Heure
08/09/2017	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00	08:00

Bonne nuit !

Créditer son compte pilote

Pour accéder à l'écran permettant de créditer son compte, cliquer directement sur « Créditer mon compte » depuis le menu d'accueil, ou bien utiliser le menu à gauche dans la section « solde » puis « Créditer mon compte » :

Il est alors possible de choisir son moyen de paiement en fonction des préférences de l'aéroclub.

Païement en ligne par CB (Si actif à l'aéroclub)

- Pour payer par CB, cliquez sur l'onglet « Paiement par CB »
- Il suffit alors de renseigner le montant désiré et cliquer sur « Effectuer un par CB »

Vous serez alors redirigé vers l'espace de paiement sécurisé. Saisissez les infos demandées et validez.

Quand le paiement est terminé, vous êtes renvoyé vers Aerogest-Online. La synchronisation se fait environ toutes les 10 minutes. Vous pourrez alors voir apparaître votre règlement en consultant votre compte.

Païement par chèque

- Pour payer par chèque, cliquer sur l'onglet « Déposer un chèque »
- Renseigner la date du chèque, le numéro de chèque et le montant
- Si vous n'êtes pas l'émetteur du chèque, il est très important de saisir le nom inscrit sur le chèque dans la zone « Nom de l'émetteur du chèque ».
- Valider, en cliquant sur « Enregistrer mon dépôt de chèque ».

Une fois votre chèque enregistré dans Aerogest-Online, et afin d'éviter au trésorier/comptable de le chercher, vous devez absolument le laisser :

- Soit dans une « boîte à chèque » prévu à cette effet et présente dans votre club house
- Soit le laisser au bureau/secrétariat

Païement par virement

- Pour payer par virement, cliquer sur l'onglet « Faire un virement »
- Connectez-vous sur le compte client de votre banque, et effectuez le virement du montant désiré, en utilisant les coordonnées bancaires de l'aéroclub renseigné dans la zone bleu et en renseignant le libellé de la zone « Libellé du virement (à inscrire sur votre ordre de virement) » dans la description de votre virement.
- Une fois le virement validé, renseigné le montant dans Aerogest-Online, et cliquez sur « Enregistrer les infos de mon virement ».

Consulter son compte pilote

Pour accéder à l'écran permettant de consulter son compte, cliquer directement sur « Consulter mon compte » depuis le menu d'accueil, ou bien utiliser le menu à gauche dans la section « solde » puis « Consulter mon compte »

Cet écran est divisé en 4 parties :

Récapitulatif de votre compte

La zone « Solde du compte » correspond à votre situation comptable actuelle vis à vis du club.

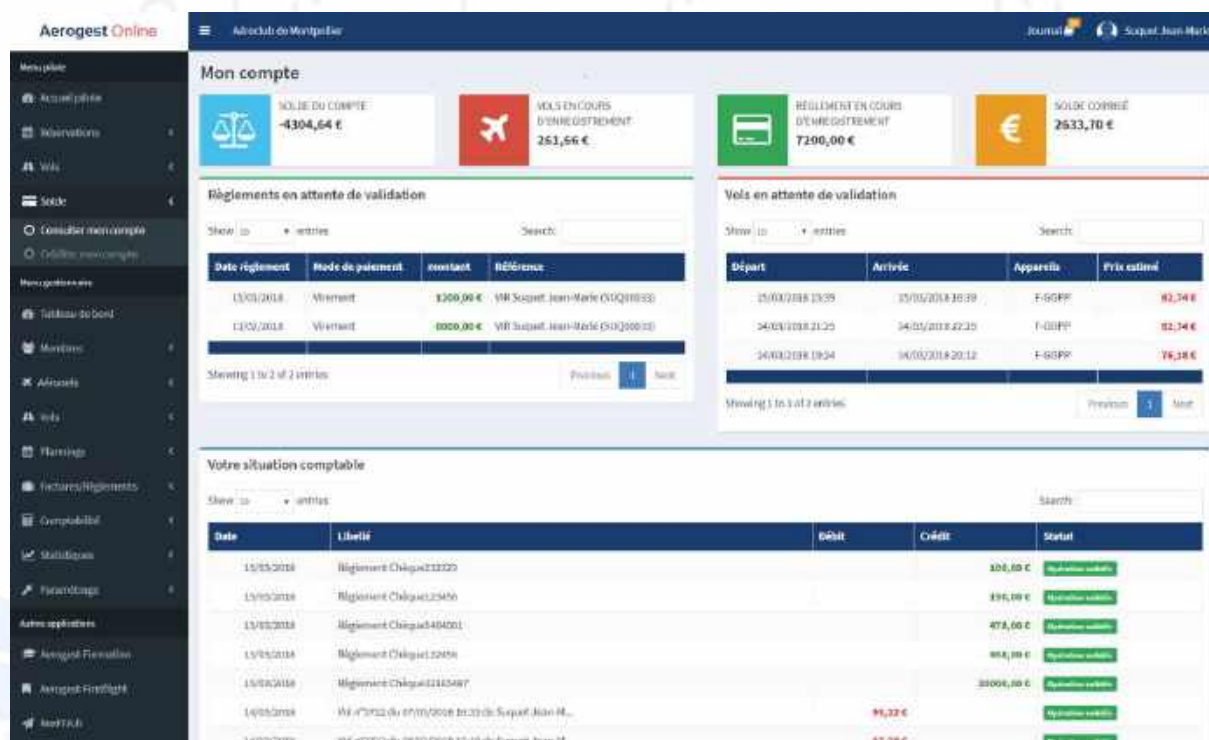
La zone « Vols en cours d'enregistrement » reprend tous les vols que vous avez effectué, mais encore en attente de validation par les administrateurs du club.

La zone « Règlements en cours d'enregistrement » correspond aux règlements que vous avez effectués (par l'écran « Créditer mon compte ») qui ont été enregistré mais pas encore validé par un gestionnaire.

Enfin, la zone « Solde corrigé » est calculé par la formule suivante :

$$\text{« Solde corrigé »} = \text{« Solde du compte »} - \text{« Vols en cours d'enregistrement »} + \text{« Règlements en cours d'enregistrement »}$$

C'est ce « solde corrigé » qui sera utilisé pour autoriser ou non les départs en vol.



Mon compte

SOLDE DU COMPTE -4304,64 €

VOLS EN COURS D'ENREGISTREMENT 261,66 €

RÈGLEMENT EN COURS D'ENREGISTREMENT 7200,00 €

SOLDE CORRIGÉ 2633,70 €

Règlements en attente de validation

Date règlement	Mode de paiement	Montant	Référence
13/03/2018	Virement	1200,00 €	VIR Suquet Jean-Marie (0000000000)
13/03/2018	Virement	1000,00 €	VIR Suquet Jean-Marie (0000000000)

Showing 1 to 2 of 2 entries

Vols en attente de validation

Départ	Arrivée	Aéronef	Prix estimé
25/03/2018 13:39	15/05/2018 18:39	F-66FP	82,34 €
24/03/2018 11:25	24/05/2018 22:25	F-66FP	82,34 €
24/03/2018 19:24	24/05/2018 20:12	F-66FP	76,18 €

Showing 1 to 3 of 3 entries

Votre situation comptable

Date	Libellé	Débit	Crédit	Statut
15/05/2018	Règlement Chèque23222		100,00 €	Non validé
15/05/2018	Règlement Chèque123456		195,00 €	Non validé
15/05/2018	Règlement Chèque345678		473,00 €	Non validé
15/05/2018	Règlement Chèque123456		854,00 €	Non validé
15/05/2018	Règlement Chèque1234567		2000,00 €	Non validé
14/05/2018	VIR n°3722 du 07/05/2018 de Suquet Jean-M...	95,32 €		Non validé
14/05/2018	VIR n°3722 du 08/05/2018 de Suquet Jean-M...	87,38 €		Non validé